

Devenir animateur vous tente ?
La Caf vous aide
à financer votre Bafa !



Plus d'infos sur Caf.fr, rubrique « Ma Caf »

La Caf est à vos côtés



Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) est un diplôme qui permet d'encadrer les enfants et les adolescents lors de séjours de vacances, dans les colos, des accueils de loisirs, des accueils de jeunes ou de camps de scouts.

Accessible dès l'âge de 17 ans*, cette formation allie la théorie à la pratique avec des stages dans différentes structures d'animation.

Quels avantages ?

- > Responsabilités
- > Autonomie
- > Travail en équipe
- > Animation de groupes d'enfants et adolescents
- > Découverte de nouveaux lieux
- > Valorisation (ou prise en compte) du Bafa dans Parcoursup

Comment le financer ?

Le coût pouvant être significatif, des aides existent pour le financer.

> Au niveau national

- La caisse d'Allocations familiales (Caf) propose une aide de 91,47 euros (ou 106,71 euros pour les approfondissements centrés sur la petite enfance) ouverte à tous, sans conditions de ressources ni d'âge. Pour en bénéficier, il faut envoyer le formulaire de demande à la Caf de son lieu de résidence à la fin des trois étapes.
- Pour les personnes qui s'inscrivent à une session d'approfondissement ou de qualification, l'État peut verser un complément de 200 euros.

> Au niveau local

Certaines Caf proposent des aides complémentaires, ainsi que des mairies, des comités d'entreprises, les conseils départementaux ou régionaux, ou encore des associations. Renseignez-vous !

Pour en savoir plus :
Rendez-vous sur Caf.fr
et [BAFA-BAFD \(jeunes.gouv.fr\)](https://www.bafa-bafd.gouv.fr)

* Sous réserve d'une autorisation parentale pour les personnes mineures